



MAIRIE

2 Rue du Château
65700 LAFITOLE
Tél. 05 62 96 41 47



mairie.lafitole@wanadoo.fr
Site internet : www.lafitole.fr

Compte rendu du conseil municipal du mercredi 20 Novembre 2024.

Présent.e.s : Mr Guesdon Loïc, Mme Catherine Schweitzer, Mr Patrice Bacarisse, Mme Armelle Pruvost, Mr Jean-Luc Posterle, Mr Patrick Delfosse.

Absents Excusés : Mme Cécile Artigarrede, Mme Christelle Cheron, Mme Nathalie Dannfald, Mme Vialade Virginie, Christian Capelli,

Secrétaire de séance : Mme Catherine Schweitzer

Début de séance : 19H30

1. Délibération pour demande de subvention DETR et pour lancement d'un appel d'offre

La dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR) demande la dépose des dossiers subventions avant le 30 Novembre 2024. A ce titre, la commune propose un projet de réfection du toit du complexe sportif ainsi que la salle des fêtes.

Un appel d'offre sera lancé auprès des entreprises le 25 Novembre 2025. Cet appel d'offre définira le choix des entreprises pour ces travaux ; cet appel d'offre a été géré conjointement par le conseil municipal et l'ADAC. Le retour des appels d'offre s'effectuera au 15 Janvier 2025.

Voici en synthèse, le chiffrage prévu pour cet appel d'offre :

- Etude de Faisabilité photovoltaïque (Enerloop) 2 500, 00 €/HT
- Etude de charge (BETS B&M) 2 200, 00 €/HT
- Devis couverture + Désamiantage (LOUIT) 188 581, 61 €/HT
- Devis filet Supérieur (SFA) 3 693, 60 €/HT
- Devis filet Latéral (SFA) 8 385, 18 €/HT

TOTAL 205 360, 39 €/HT

Le conseil municipal par cette délibération souhaite valider le lancement du projet de changement de couverture du complexe sportif.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
6	0	0

Le conseil municipal par cette délibération autorise Mr le Maire, Loic Guesdon, à lancer un appel d'offre pour la rénovation de la toiture de l'ensemble du complexe sportif.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
6	0	0

2. Délibération pour demande de subvention FAR

Le conseil municipal souhaite demander une subvention du Fonds d'Aménagement Rural. Cette subvention dont le montant est de 27 000 € maximum pour une demande minimum de travaux de 40 000€.

Le conseil municipal propose d'effectuer des travaux sur la remise en état des écluses actuelles. Un devis d'un montant de l'entreprise de métallurgie Rojo a été fait pour un montant de 8 812 €/HT. De plus, un devis d'entretien de voirie réalisé par Jean-Luc Posterle auprès de l'entreprise Lapedagne a été effectué pour un montant de 31 767 €/HT.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
6	0	0

En complément, Mr le maire a rencontré le président de la communauté des communes Adour Madiran, Mr Ré et le responsable des travaux de la CCAM, Mr Lassalle pour envisager des travaux de réfection de la toiture de l'école. Un 1er devis a été établi pour un montant de 56 408, 40 €/HT par l'entreprise de charpente Linard ainsi que pour le démontage et remontage des panneaux solaires de l'école pour un montant de 3248,50 €/HT.

Il a été convenu que cette demande supplémentaire sera portée par la CCAM dans le cadre du FAR intercommunal pour les écoles.

3. Document Unique

La mairie est dans l'obligation d'écrire un document unique pour régir son activité communale.

Mr le Maire propose que la mairie soit accompagnée par le conseil départemental afin d'élaborer son document unique. Cet accompagnement est gratuit, il permet une mise à disposition de documents préétablis facilitant cette étude.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
6	0	0

4. Actualités diverses

- Le prochain repas des aînés aura lieu le dimanche 15 décembre.
- Les vœux du Maire auront lieu le samedi 18 janvier

Fin de séance : 20h45